

Réfugiés : Paris renforce encore son soutien aux associations

Dans le cadre du Plan de Mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés, la Ville de Paris va attribuer de nouvelles subventions, à hauteur de 292.000 euros, à 5 associations œuvrant pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés à Paris : Emmaüs Solidarité, France Terre d'Asile, Aurore, Passerelles & Compétences et Bénénova.

Depuis janvier 2015, Emmaüs Solidarité met en œuvre une maraude spécialisée consacrée au repérage et à l'orientation des migrants. Grâce à ce dispositif, l'association a pu participer à la mise en œuvre de nombreuses opérations de mises à l'abri : boulevard de la Chapelle, quai d'Austerlitz, porte de St Ouen, ancien lycée Jean Quarré, etc.

Création d'une maraude supplémentaire

Sur la base de cette expérience, la Ville de Paris a souhaité pérenniser et étendre cette action, à travers la création d'une maraude spécialisée, alliant des compétences sociales et juridiques. Cette maraude pluridisciplinaire va être portée par deux opérateurs associatifs : Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile.

Elle aura pour mission de délivrer des informations en matière d'accès aux droits et aux services, mais aussi d'évaluer les difficultés des personnes repérées et de les orienter. Afin de financer ces actions, la Ville de Paris va allouer 162.000€ à Emmaüs Solidarité et 115.000€ à France Terre d'Asile.

2e édition du Championnat de l'Intégration et de la Solidarité

La Ville de Paris va également attribuer 10.000€ à l'association Aurore pour l'organisation de la seconde édition du Championnat de l'Intégration et de la Solidarité (CIS). Ce tournoi de football citoyen, opposant Franciliens et réfugiés, a été initié en 2015.

Sa première édition a rencontré un succès important. La finale s'est tenue dans la Fan Zone Tour Eiffel de l'UEFA EURO 2016, le 30 juin dernier.

Soutien à la mobilisation des bénévoles

Enfin, la Ville de Paris va verser une subvention de 5.000€ à Bénénova et Passerelles & Compétences, qui accompagnent la mobilisation des bénévoles dans le cadre de l'accueil des réfugiés à Paris. Cette somme vient compléter les 30.000€ de subvention déjà versés ces derniers mois par Paris à ces deux associations.

« Par ces subventions, Paris poursuit la mise en œuvre des 18 engagements pris dans le cadre du Plan de mobilisation en faveur des réfugiés. Le travail quotidien de ces associations sur le terrain permet d'améliorer la prise en charge et la vie de nombreux réfugiés à Paris, comme ailleurs. Leur expertise, leur savoir-faire et leur connaissance constituent une ressource précieuse pour notre collectivité », salue Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge de la solidarité.

Plus d'informations sur les 18 engagements pris par la Ville de Paris pour l'accueil des réfugiés [au lien suivant](#).

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.46.52